

Productions animales spécialité Conseil en : production laitière ; qualité et sécurité sanitaire ; développement durable des filières

RNCP5522 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	212
Code(s) ROME	A1303, A1301, H1402, H1206
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Claude Bernard - Lyon 1

<http://www.univ-lyon1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel est un spécialiste du conseil en productions animales apte à prendre des responsabilités en conseil technico-économique, en audit qualité et sécurité au sein des élevages ou en développement au sein des filières. Il est conduit à gérer des projets dans leurs dimensions technique, économique et humaine.

Il a des compétences scientifiques et techniques en matière de génie biologique et de physiologie animale, de composants du rendement et de la qualité et des itinéraires techniques de la production à la consommation.

Il a des compétences spécifiques relatives au conseil : observation et étude d'une situation, compréhension et correction des causes de dysfonctionnement, développement d'un argumentaire, prise de décision et gestion de crise.

Il a des compétences transversales en matière de communication, de recherche et veille documentaire, de gestion de projet et des ressources humaines (organisation du travail) et de gestion et analyse de données.

Enfin, il a des compétences spécifiques à l'insertion au sein de sa filière professionnelle : stratégie, organisation et environnement des entreprises, veille réglementaire et technique, travail en réseau et analyse d'un système, techniques de commercialisation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants : • Ingénieur de méthodes, ordonnancement et planification en industries agroalimentaires

Agent d'encadrement des industries agroalimentaires et de l'alimentation animale

- Conseiller d'agriculture
- Chargé d'études et de recherche
- Chargé de la protection du patrimoine naturel

- Technicien de méthodes, ordonnancement et planification en industries agroalimentaires

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 755 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation · tension 3/5 (Modérée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 961
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-lyon1.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5522/>